

Forum de Quartier

Axe Majeur Horloge

• COMPTE RENDU •

Date : mardi 6 décembre 2022, de 19 h à 21 h

Lieu : Le Douze

Nombre de personnes rencontrées : 22

Intervenants / animateurs de la rencontre :

- Jean-Paul JEANDON, Maire de Cergy
- Agnès COFFIN, adjointe au maire déléguée à la vie locale et à la jeunesse
- Denis FEVRIER, adjoint au maire délégué à la tranquillité publique, à la prévention et à la médiation
- Gilles COUPET, conseiller municipal délégué aux marchés forains et aux foires
- **Élus de proximité :** Abdoulaye SANGARE, Louis L'HARIDON
- **Équipe de la maison de Quartier :** Pascal DELEU, responsable ; Karine BISER et Louise KOUDJE, ADL ; Farida CHAIBI, animatrice famille ; Guillaume POLTINI, animateur jeunesse.

Les Forums de quartier : comment ça marche ?

- **Ouverts à tous et centrés autour de 3 thématiques.**
- **3 Forums de quartier par an et par secteur :**
*Hauts-de-Cergy, Trois Bois / Axe Majeur, Horloge / La Plaine, Coteaux, Grand Centre
Orée du Bois, Bord d'Oise.*

LES OBJECTIFS DES FORUMS DE QUARTIERS ?

- **Informier et débattre** de tous les sujets qui concernent la population pour produire ensemble des propositions,
- **Partager ensemble** l'expérience du quotidien dans les quartiers,
- **Échanger** directement avec les élus,
- **Suivre** l'ensemble des contributions,
- **Former** à la citoyenneté et se former au fonctionnement de la collectivité.

- *Les propositions issues des Forums de quartier n'ont pas de valeurs décisionnelles. Chaque décision prise à la suite des Forums de quartier sera annoncée lors du Forum suivant.*
- *Chaque proposition fera l'objet d'un avis des élus sur la base d'une étude technique et budgétaire réalisée par les services municipaux.*
- *La suite donnée à chaque proposition fera l'objet d'une communication lors du Forum suivant.*



Agissons ensemble pour faire baisser nos factures d'énergie !

• **Contexte :** Dans une situation inédite de forte hausse des prix de l'énergie et de baisse des dotations de l'État aux collectivités, les élus ont souhaité expliquer les mesures de sobriété prises par la Ville, via un quiz interactif. Ce moment est également l'occasion d'échanger quelques écogestes pour faire baisser nos factures d'énergie individuelles.

• **Constat :** Les factures d'énergie de la collectivité vont augmenter de 100 % pour l'électricité et de 300 % pour le gaz. Des mesures telles que la fermeture des maisons de quartier pendant la dernière semaine de l'année, la fermeture des piscines de l'agglomération pendant trois semaines permettront de faire baisser les factures. À titre d'exemple, l'extinction de l'éclairage public de 1 h 30 à 4 h 30 chaque nuit permettra d'économiser 200 000 euros par heure cette année.

Les écogestes peuvent permettre de faire baisser sa facture d'énergie à l'échelle individuelle mais attention aux fausses-bonnes idées : réduire ses douches de 5 à 10 minutes permet d'économiser 156 euros par an, tandis qu'éteindre sa box internet lorsqu'elle n'est pas utilisée ne rapporterait que 4 euros par an.

QUESTIONS / REMARQUES DES HABITANTS

• **Éclairage du gymnase de Gency tôt le matin : pourquoi ?**
 • **Les horaires du service éclairage de l'agglomération (Cylumine) ne sont pas indiqués dans le journal.**

— **Réponse des services de la ville :** il s'agit d'un service de l'agglomération, dont on indique déjà le numéro vert dans le journal municipal. Si besoin d'un renseignement auprès de n'importe quel service de l'agglomération, appeler Direct'agglomération : 01 34 41 90 00.

J'aime mon quartier, j'y vis : comment agir avec les autres ?

• **Contexte :** La maison de quartier propose un atelier de réflexion en sous-groupe en se basant sur la carte du quartier. Les petits groupes identifient les points problématiques du quartier et réfléchissent à des possibilités d'action collective pour les améliorer.

• **Constat :** Les groupes pointent plusieurs possibilités d'action, comme remonter les informations aux élus et aux autorités compétentes, s'engager dans des projets (associatifs par exemple), des actions intergénérationnelles ; repérer les personnes isolées, répondre aux appels à projet, organiser des réunions d'information au sein des copropriétés, améliorer les relations avec les bailleurs, favoriser la communication avec ses voisins.

Échanges divers

• **Des nuisances sonores** sont régulières sur la rue de l'Esplanade de Paris malgré la faible fréquentation, due à la livraison de nouveaux bâtiments, des allers-retours de voitures, des tapages nocturnes. La police nationale ne se déplace pas et des problèmes similaires sont remontés rue de la Bastide.

— **Réponse élu :** appeler la police municipale au 01 34 33 77 00. Ils sont désormais disponibles jusqu'à 2 heures du matin et si jamais ils n'ont pas la possibilité de se déplacer, l'incident est tout de même répertorié et remonté au maire et à son adjoint à la prévention.

• **Dépôts de déchets sauvages** mais pas de réponses de la brigade verte malgré les relances.

— **Réponse élu :** L'élu invite les habitants à lui écrire pour appuyer leur demande en cas de non réponse de la brigade verte.

• **Pourquoi équiper les agents de la Brigade de tranquillité nocturne (BTN) d'armes létales ?** Pourquoi l'armement de la police municipale ?

— **Réponse M. le Maire :** La ville a fait le choix d'armer la police municipale la nuit à cause des actes dangereux observés dans les quartiers. Pour accompagner cette décision, des arrêtés municipaux pour la fermeture des commerces de vente d'alcool, l'intervention des policiers

municipaux dans des endroits problématiques sont entre autres les raisons de l'armement de la brigade de tranquillité nocturne. Pour rappel, la brigade de tranquillité nocturne est une brigade individuelle qui travaille de 17 h à 2 h du matin. Par ailleurs, il n'y a pas de nécessité d'armer la police municipale en journée car les situations sont moins complexes. M. le Maire informe aussi les habitants qu'il demandera au ministre de l'intérieur plus de policiers nationaux lors des vœux du nouvel an.

• **Alcool, drogue, incivilités au pôle gare,** près du relais de colis et le parking des vélos

— **Réponse M. le Maire :** Les individus présents sur le pôle gare sont connus et reconnus. Il n'est pas possible de les empêcher de se rassembler car il y a des procédures à respecter et le système judiciaire est très complexe. La Ville, avec les associations du territoire, accompagne socialement les personnes fragiles vers l'insertion sociale, recherche d'emploi, etc.

Certains points de deals et certains dealers sont traqués mais il faut se poser de bonnes questions. M. le Maire préfère que la police nationale réponde à ses obligations et se concentre sur les drogues dures car elles sont plus dangereuses et les points de deal développés un peu partout.